

AR Prefecture

063-216303099-20230609-20230609_02-DE
Reçu le 12/06/2023

République Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 09 Juin à 21 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (10) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Gérard ROURE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET.

Absents (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Yohann CARRET

Date de la convocation : 30/05/2023

1 ► REVALORISATION PRIX REPAS CANTINE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le prix du repas de cantine a été augmenté l'année dernière, à hauteur de 3,10 € le repas.

Messieurs les Maires d'Eglisolles et de Viverols souhaiteraient augmenter ce prix à 3,25 €.

Après discussion, il est proposé de l'augmenter de 15 centimes, soit 3,25 € le repas, comme les deux autres communes du RPI.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↪ approuve d'augmenter le prix du repas de cantine à 3,25 € à compter de la rentrée scolaire 2023-2024.

↪ charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

9 POUR
0 ABSTENTION
1 CONTRE

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Michel ROCHE

